

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la Mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Reéducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducation.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement paralaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement paralaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles :

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesions@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques en matière de traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc



Déclaration de Maladie

N° W21-786870

157662

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03705 Société : LHM

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre

Nom & Prénom : SAPHI Abdelkader

Date de naissance : 01-01-1959

Adresse : me 88 no 17 groupe C EL oulfa Casa

Tel : 0661942246 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin :

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

EL HASSOUNI FATIMA

Age :

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☒ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie :

Spinalement à J1

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, joindre les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 12/04/2023

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/03/23	G		300,-	INP 091167544

EXECUTION DES ORDONNANCES	
Pharmacie ELLOIT ou du Fournisseur Mme. BENJELOUN NEAM 313, Bd. Oued Tensift El Oued Tél. 222 01 66	Date 24/03/2013 Montant de la Facture 308,20

INPE:092025014

ANALYSES - RADIOGRAPHIES		
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients
	24/03/23	RX genoux 300 V d7 F/P

[illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est tenu de préciser la dent traitée, la faute pratique en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : 							
				COEFFICIENT DES TRAVAUX 							
ODF PROTHESES DENTAIRES 	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE D <table border="1" style="border-collapse: collapse;"> <tr><td>H</td></tr> <tr><td>07433550</td></tr> <tr><td>10000000</td></tr> <tr><td>G</td></tr> <tr><td>076001000</td></tr> <tr><td>07433550</td></tr> <tr><td>B</td></tr> </table> G			H	07433550	10000000	G	076001000	07433550	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H										
	07433550										
	10000000										
	G										
	076001000										
	07433550										
	B										
	[Creation, remont, adjonction] Facteur de 1000000 à multiplier par le coefficient de la prothèse			MONTANTS DES SOINS 							
DATE DE L'EXECUTION 											

CHIFFRE DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

FICHE DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abderrahmane ABOUCHAMA

Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue

- Diplômé de l'Université de Louvain à Bruxelles
- Ancien Interne des Hôpitaux de France
- Ancien praticien en Belgique
- Diplôme de Médecine et Traumatologie du Sport à Reims
- Chirurgie Traumatologique et du Rhumatisme
- Chirurgie de la Colonne Vertébrale
- Chirurgie de la Main et Pied
- Chirurgie Arthroscopique



الدكتور عبد الرحمن أبو شامة

اختصاصي في جراحة العظام و المفاصل

- شهادة من جامعة لوفان ببروكسيل
- طبيب داخلي سابق بمستشفيات فرنسا
- و ممارس سابق ببلجيكا
- دبلوم في الطب الرياضي و الإصابات برنس
- الجراحة بالمنظار الداخلي للمفاصل
- جراحة الكسور و الروماتيزم
- جراحة العمود الفقري
- جراحة اليد و القدم

Casablanca, le : 24/13/23 : الدار البيضاء في :

Compte rendu de la
radiographie fem de Ff

Klon, belon.

EL HASSOUN : FATIHA

Protocole :

Grossesse peu évoluée

Docteur Abderrahmane ABOUCHAMA

Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue

- Diplômé de l'Université de Louvain à Bruxelles
- Ancien Interne des Hôpitaux de France
- Ancien Praticien en Belgique
- Diplôme de Médecine et traumatologie du Sport à Reims
- Chirurgie Traumatologique et du Rhumatisme
- Chirurgie de la Colonne Vertébrale
- Chirurgie de la Main et Pied
- Chirurgie Arthroscopique

Tél. : 05 22 27 48 01

24/03/2023 FACTURE EL HASSOUNI
FATIMA

• Consultation : // //

• Acte : // //

• Radio : 300DH

• Montant : 300DH



D. Abdelhamane ABOUCHAMA

Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue

- Diplômé de l'Université de Louvain à Bruxelles
- Ancien Interne des Hôpitaux de France
- Ancien praticien en Belgique
- Diplôme de Médecine et Traumatologie du Sport à Reims
- Chirurgie Traumatologique et du Rhumatisme
- Chirurgie de la Colonne Vertébrale
- Chirurgie de la Main et Pied
- Chirurgie Arthroscopique



الدكتور عبد الرحمن أبو شامة

إختصاصي في جراحة العظام و المفاصل

- شهادة من جامعة لوفان ببروكسيل
- طبيب داخلي سابق بمستشفيات فرنسا
- و ممارس سابق ببلجيكا
- دبلوم في الطب الرياضي و الإصابات بفرنس
- الجراحة بالمنظار الداخلي للمفاصل
- جراحة الكسور و الروماتيزم
- جراحة العمود الفقري
- جراحة اليد و القدم

Casablanca, le : 24/03/2023 : الدار البيضاء في

PPV: 22DH20
PER: 12/24
LOT: L4076

EC HASSOUN:

22.20

1. Colapne 8

61.50 1.5 - 3.1 - 1.5

2. Doline 10mg

45.00 1.5 - 1.5 - 1.5

3. inéso 20mg

147.50 1.5 - 1.5 - 1.5

Amo flex sachet
1 sachet

IBiPlan cré
1.5 - 3.1

PPV: 61DH50
PER: 01/26
LOT: M094

LOT: M0604
PER: 11/2023
PPV: 75.00DH

Lot: VT333
A consommer de préférence avant le: 05/2025
PPC: 149,50 DH

61, Boulevard Oued Darâa, Oulfa - Casablanca الدار البيضاء - الألفة - شارع واد درعة، 61

Urgences : 06 61 24 13 16 : المستعجلات

Tél : 05 22 27 48 01 : الهاتف